



Stéphan Déry

Sous-ministre adjoint, Direction générale des services immobiliers
Services publics et Approvisionnement Canada
11, rue Laurier, Gatineau
stephan.dery@pwgsc-tpsgc.gc.ca

4 mai 2020

Monsieur,

Je vous écris au nom des dizaines de milliers de membres de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada qui travaillent à domicile en raison de la pandémie COVID-19. Ils continuent de payer des mensualités élevées pour conserver leur place de stationnement près de leur lieu de travail, alors même qu'un grand nombre d'entre eux ont vu fondre leurs revenus familiaux et cherchent à réduire leurs dépenses pour joindre les deux bouts.

J'estime que c'est injuste, car ils ne peuvent pas accéder à leur lieu de travail et ils n'y sont pour rien.

Plusieurs membres de mon syndicat ont abordé les sociétés privées qui gèrent le stationnement de leur immeuble au nom du gouvernement, mais elles leur ont répondu qu'elles n'étaient pas en mesure d'accorder des crédits ou des remboursements, car seul le gouvernement fédéral peut émettre des directives à cet égard. Certains se sont même fait dire que comme leur bâtiment demeure ouvert, ils doivent continuer à payer leur mensualité, qu'ils s'y stationnent ou non. Ils peuvent y renoncer en donnant un préavis de 30 jours, mais devront faire une nouvelle demande de stationnement une fois la crise passée. Or, comme vous le savez, ces places pourraient ne plus être vacantes à leur retour au travail, car la demande a tendance à dépasser l'offre.

En outre, cela n'a aucun sens parce qu'on ne sait pas combien de temps la pandémie va durer, que les provinces commencent à peine à planifier la « réouverture », et que le gouvernement fédéral lui-même n'a pas encore déterminé les protocoles et le calendrier du retour au travail de ses employés.

Je suis consciente que vous avez le pouvoir d'enquêter sur la situation et de mettre en œuvre une solution qui répondra aux besoins des employés, et ce, partout au pays.

Je vous remercie de votre attention immédiate et attends avec impatience votre réponse.

En toute solidarité,

Debi Daviau, présidente
L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada